

- \$25.3 million for Supply and Services Canada for payments to financial institutions for services provided to the Receiver General for Canada;
- \$20.4 million in non-budgetary expenditures in the Energy Program;
- \$20.3 million for expenditures in the Northern Affairs Program;
- a reduction of \$263 million in statutory non-budgetary payments to the Export Development Corporation.

There are two additional points that might be of interest:

- a) These Supplementary Estimates contain twenty-four, one dollar Votes of which twenty-one are entirely financial in nature in that they seek authority to transfer funds between Votes or to establish or adjust grants within a Vote. In each of these cases an explanation of the new requirement and an indication of the source of funds is provided in the Supplementary Estimates. The remaining three Votes seek specific authorities, consistent with enabling legislation and the Speaker's rulings on legislating in the Estimates. A detailed listing of these Votes along with additional explanations has been provided to members.
- b) Supplementary Estimates have traditionally informed Parliament of the person-year requirements associated with the items included. These Supplementary Estimates contain 593 person-years for 1986-87. The Treasury Board will ensure that person-years included in Supplementary Estimates throughout this year are offset by a lapse of person-year authorities elsewhere in government. These additional person-years will not jeopardize the government's plans to reduce the size of the public service. As previously announced, the total Treasury Board controlled person-years as set out each year in the Main Estimates were reduced by approximately two percent in 1986-87. Further reductions of one percent a year for the next four years will bring the total person-year reductions to 15,000 by 1990-91.

- 25,3 millions de dollars au ministère des Approvisionnement et Services, pour des paiements à des institutions financières, en contrepartie de services fournis au Receveur général du Canada;
- 20,4 millions de dollars en dépenses non budgétaires dans le cadre du Programme de l'énergie;
- 20,3 millions de dollars relativement à des dépenses accrues dans le cadre du Programme des affaires du Nord;
- une réduction de 263 millions de dollars des paiements statutaires non budgétaires versés à la Société pour l'expansion des exportations figure également dans ce Budget supplémentaire.

Deux autres points méritent d'être soulignés:

- a) Le présent Budget des dépenses supplémentaire renferme 24 crédits de un dollar, dont 21 sont de nature essentiellement financière, en ce qu'ils recherchent l'autorisation de transférer des fonds entre des crédits ou d'établir ou de rajuster des subventions à l'intérieur d'un crédit. Dans chacun de ces cas, une explication du besoin nouveau et une indication de la source de financement sont fournies. Les trois autres crédits demandent des autorisations spécifiques, conformes à des lois habilitantes et aux décisions du président de la Chambre concernant les mesures législatives dans le cadre du budget. Une liste détaillée de ces crédits, accompagnée de plus amples explications, a été fournie aux membres.
- b) Le Budget des dépenses supplémentaire indique habituellement au Parlement les besoins en années-personnes associés aux postes qu'il contient. Le présent Budget supplémentaire fait état de 593 années-personnes pour 1986-1987. Le Conseil du Trésor fera en sorte que ces besoins et tous les autres besoins en années-personnes énumérés au cours de l'année soient compensés par une annulation du nombre d'années-personnes autorisées dans d'autres secteurs du gouvernement. Ces années-personnes supplémentaires ne compromettront en rien les plans du gouvernement visant à réduire la taille de la fonction publique. Tel qu'annoncé antérieurement, le nombre total d'années-personnes contrôlées par le Conseil du Trésor, présenté chaque année dans le Budget supplémentaire, a diminué de 2 p. 100 environ en 1986-1987. Des réductions de un pour cent par année au cours des quatre prochaines années porteront à 15 000 la réduction totale du nombre d'années-personnes d'ici 1990-1991.

APPENDIX 2 TO REPORT

SUMMARY OF EXPENDITURE FRAMEWORK AND ESTIMATES FOR 1986-87

Expenditure Framework at time of Main Estimates

Budgetary Main Estimates	\$107.0 billion
Projected Total Budgetary Estimates	\$110.0 billion
Projected Budgetary Expenditures (includes consolidation of accounts)	\$116.7 billion

ANNEXE 2

SOMMAIRE DU CADRE DE DÉPENSES ET DES PRÉVISIONS POUR 1986-1987

Cadre de dépenses au moment du dépôt du Budget principal

Prévisions du Budget des dépenses principal	107,0 milliards
Prévisions budgétaires totales projetées	110,0 milliards
Dépenses budgétaires projetées (comprend la consolidation des comptes)	116,7 milliards